

Poétique contre peau étique Le lexique des cosmétiques

Catherine Degauquier

Volume 39, Number 3, septembre 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002495ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002495ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Degauquier, C. (1994). Poétique contre peau étique : le lexique des cosmétiques.
Meta, 39(3), 465–470. <https://doi.org/10.7202/002495ar>

ÉTUDES TERMINOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES

POÉTIQUE CONTRE PEAU ÉTIQUE — LE LEXIQUE DES COSMÉTIQUES

INTRODUCTION

Parmi les phénomènes linguistiques générés dans le contexte de la société de consommation, le nom affecté à une marchandise procède souvent de la création néologique. La «marque-prénom», fruit de ce processus de construction lexicale, est ainsi la face visible d'un travail linguistique qui nous intéresse ici : quelles sont les caractéristiques morphologiques et sémiologiques des noms de produits qui, selon les cas, sont soit des néologismes lexicaux ou sémantiques, soit des mots de la langue soigneusement sélectionnés ? Notre analyse a donc pour objet la désignation des produits cosmétiques, et plus précisément, dans un souci d'homogénéité, la dénomination de produits de soin de la peau. Le corpus documentaire est constitué des énoncés figurant sur le conditionnement de crèmes, de laits, de lotions pour la peau du visage et du corps. On a donc considéré tous les items de présentation du produit, c'est-à-dire la marque, le nom de la ligne et/ou du produit (la «marque-prénom»), et les expansions prédicatives (ce que l'on dit du produit), par exemple : *Noctosome, système anti-âge*, de Lancôme, ou *Apaisance, soin crème nutritif protecteur dermo-apaisant*, de Liérac. Ce recueil couvre les produits commercialisés par plus de cinquante marques, qui étaient en vente entre 1989 et 1992 en Belgique et en France.

COMPOSITION ALLOGÈNE

Bon nombre d'éléments savants des langues anciennes interviennent dans la création de nouveaux composés, à l'instar de ce qui se produit pour la terminologie technique et scientifique. Le recours à ce procédé de composition allogène s'explique principalement par sa capacité à créer des formes à l'allure scientifique, propres à séduire la consommatrice potentielle. Ainsi, les éléments savants d'origine grecque ou latine, tels que *bio-*, *hydro-*, ou *dermo-*, président à la formation de nombreux mots composés. Les unités forgées de la sorte présentent, dans certains cas, des caractéristiques non conformes aux principes habituels de construction lexicale.

Tout d'abord, on constate une relative autonomie de l'élément savant, qui est ici utilisé pour son propre compte. Les items les plus caractéristiques à cet égard sont *phyto* 7, *hydra* +, ou *micro* 2000. Dans ces dénominations de produits, l'élément n'entre pas à proprement parler dans un mot composé et déroge plutôt au principe de sa non-autonomie.

Thermo-vital, *chronosvelt*, *phytobuste*, ou *hydra-Dior* présentent également une forme particulièrement libre de composition allogène. On peut dire que le croisement de l'élément savant avec l'élément français conduit à la formation d'une unité plus significative sur le plan stylistique que dénotatif. Ainsi, que penser de la cohésion sémantique de l'élément *dermo skis*, dénomination au caractère hybride extrême ? L'inventaire des composés de ce type confirme cette liberté de construction lexicale, comme en témoignent les énoncés suivants : *aqua-tendre*, *bio-cils*, *bio-gommage*, *bio-phyl*, *bio-ralentisseur d'âge*, *chronosvelt*, *cryo-restructur*el, *dermo skis*, *dermotonique*, *hydracils*, *hydra-bleu*, *hydra-Dior*, *hydra-futur*, *hydr*ajour, *hydra-perles*, *hydra Swiss*, *lipo-moderateur*, *liporéducteur*, *micro-aéré*, *micro masque*, *oligo-hydratation*, *phyto-hâle*, *phytobuste*, *phyto restauratrice*, *séro-botanique*, *séro-collagène*, *sérofluide*, *synchro-sérum*, *thermo-vital*. Ce qui prime ici, manifestement, n'est pas l'aspect dénotatif. Ces composés n'ont pas pour vocation première la fonction référentielle ou la désignation de concepts. À cet égard, des formes

telles que *synchro-sérum*, *phytobuste* ou *bio-phyl* s'avèrent difficilement interprétables sur le plan dénotatif. Par contre, lorsqu'on quitte le point de vue de la morphologie pour adopter celui de la stylistique, ces «monstres» se révèlent de véritables perles. Leur puissance connotative, leurs valeurs expressives et ludiques prennent le pas sur leur fonction référentielle. En somme, le recours à la composition de type savant traduit non pas la nécessité d'exprimer de nouvelles notions, mais plutôt celle de créer un message imprévu et original.

Par ailleurs, signalons que le caractère peu coalescent de ces unités est traduit sur le plan orthographique. En effet, dans la majorité des cas, le trait d'union ou l'espacement marquent une césure entre les éléments ainsi attelés, comme cela apparaît dans les exemples cités. En définitive, ces items graphiquement non intégrés ne se présentent pas tout à fait comme des mots formés par composition.

Les éléments *bio-*, *hydro-* et *micro-* sont sans conteste les champions du type de formation allogène. Les composés fondés sur *hydro-* ou *aqua-* font pléthore, ce qui n'est guère surprenant puisque l'hydratation est le b-a ba des soins de la peau. On relève, outre ceux déjà cités, les composés suivants : *aqua-tendre*, *aquasérum*, *hydra-bleu*, *hydracils*, *hydra-Dior*, *hydra-film*, *hydra-futur*, *hydrjour*, *hydramatin*, *hydra-perles*, *hydra puissance*, *hydra-soin*, *hydra Swiss*, *hydra-système*, *hydrazone*, *hydrative*, *hydro-activateur*, *hydro capteurs*, *hydro-climat*, *hydro-extrême*, *hydro-régulateur*, *hydro-réparateur*, *hydro-rétenteur*, *hydro-satinant*, *hydro-stimulant*, *hydro-thermal*, *transhydrix*. Soit dit en passant, le candide pourrait se demander si le produit *hydro-thermal* est deux fois plus hydratant que ses concurrents... L'élément *bio-* a engendré pour sa part divers mots, parmi lesquels les très redondants *biovégétaux*, *bio-marins* ou *biopeptidiques*. On relève aussi pêle-mêle *bio-actif*, *bio-capsules*, *bio-cell*, *bio-cils*, *bio contour lift*, *biodéfense*, *bio-disponibilité*, *bio effet*, *bio.energic*, *bio-gommage*, *bionutritive*, *bio-particules*, *bioperfection*, *bio-performance*, *bio-phyl*, *bio-ralentisseur d'âge*, *bio rosis*, *bio-séryl*. L'élément *micro-*, quant à lui, innove avec la *crème micro-aérée* et le *gel micro-ciblé*, les vraiment très petites *micro-sphérules* et autres *microémulsion*, *micro gel*, *micro masque*, *micro-perles*, *micropulsites*, *microsomes*.

DÉRIVATION PRÉFIXALE

L'une des autres caractéristiques morphologiques marquantes des éléments relevés dans ce corpus est le foisonnement d'unités préfixées. Le champ préfixal *anti-* se voit augmenté de nombreux dérivés dans lesquels *anti-* réalise l'opposition de contrariété : *anti-âge*, *anti-temps*, *anti-fatigue*, *anti(-)rondeurs*, *anti(-)rides*, *anti(-)cernes*, *anti-capitons*, *anti(-)vieillissement*, *anti-dessèchement*, *anti-stress*. Signalons que le caractère néologique que présentent la plupart de ces dérivés est attesté par un certain flottement dans l'orthographe. Ainsi, il arrive là aussi qu'un trait d'union marque une césure entre l'affixe et la base.

On constate aisément qu'au lexème classique *antirides*, intégré dans la langue, se sont ajoutées de nouvelles formes, dont les plus fréquentes sont assurément *anti-âge* et *anti-temps*. Notons que ces formulations écartent systématiquement le recours à la préposition *contre* et remplacent les syntagmes tels que *contre le vieillissement*, *contre la fatigue*, etc. Ce phénomène s'explique peut-être partiellement par la nécessité du «faire-court», puisque le cadre de l'emballage accorde un espace relativement restreint au message linguistique. Mais cet argument semble faible par rapport aux arguments sociolinguistiques. En effet, c'est davantage la volonté de correspondre à un langage dit «branché» qui dicte une telle option. Il s'agit de participer à l'esprit du temps, d'être à la pointe du progrès cosmétologique et, par là, linguistique. On ne s'étonnera donc pas que d'autres préfixes comme *hyper-* ou *ultra-*, très prisés dans le langage branché, fassent également recette ici.

L'inventaire des formes préfixées révèle en effet un nombre considérable de dérivés formés sur des affixes multiplicateurs ou superlatifs. *Multi-* multiplie ses occurrences, avec *multi-tenseur*, *multi-normalisant*, *multi-réductrice*, *multi-réparateur*, ou encore

l'étrange concept de *multi-minceur*. L'adjectif *actif/ve* entre dans un système de degrés, avec la série *suractif, bi-actif, tri-actif, multi-actif, ultra-active*. Les superlatifs jouent la surenchère : des substances *super-protectrices, super-hydratantes, hyper-hydratantes, ultra-protectrices* ou *ultra-génératrices* veillent sur les pauvres peaux *ultra-sèches*... N'omettons pas la crème *Ultra Sport*, qui rivalise avec la concurrente *Mégadose*, d'Ultima II. Et en fin de compte, même les peaux *extra-sensibles* trouvent leur bonheur avec les savons *surgras* et la pommade *Super Défi, ultra-légère* mais *surconcentrée*. Une telle «escalade préfixale» traduit un langage marqué à l'extrême par les impératifs de la persuasion et s'explique par la nécessité de rendre saillantes les caractéristiques du produit, pourtant communes à tous les produits du même type.

DÉRIVATION SUFFIXALE

D'autres procédés de structuration du lexique contribuent à créer des dénominations destinées à convaincre le consommateur en quête de produits cosmétiques efficaces. On relève, à cet égard, un premier ensemble de finales en *-ium*. Cet élément suffixal est caractéristique du lexique de la nomenclature des éléments chimiques. D'ordinaire, il est utilisé pour former des noms de métaux, comme *plutonium, californium, einsteinium*. Dans le cas qui nous occupe, ce qui frappe est l'extension de l'emploi de *-ium*. Ce suffixe est accolé à des bases tout à fait inattendues, comme c'est le cas pour les crèmes appelées *Régénium* et *Déridium*. *Déridium* et *Régénium* connotent plus qu'elles ne signifient, et constituent un bel exemple d'utilisation détournée d'un suffixe pourtant réservé à la construction de termes scientifiques. Basées sur le même modèle morphologique, on trouve d'autre part *énergésium* et *génésium*, qui désignent une substance protégée par une marque déposée, par exemple la crème *Sérénissime soin restructurant au génésium actif*, de Guerlain. En l'occurrence, ces calques de construction semblent davantage motivés que dans les cas précédents. Il y a ici, par rapport aux mots habituels formés sur *-ium*, non seulement un parallélisme de construction, mais aussi une analogie sémantique. Le sens induit par le suffixe *-ium*, bien qu'étendu, est respecté. *Génésium* et *énergésium* désignent des notions plus complexes que celle du seul élément chimique, mais s'inscrivent néanmoins dans le même champ sémantique. Il n'en va pas de même pour les éléments *actium* et *scrinium*, dénominations de pommades dont l'éventuelle motivation référentielle reste énigmatique. Il semble là qu'importe plutôt le jeu sur la forme, favorisant l'émergence d'un halo de connotations scientifiques.

D'autres suffixes conduisent à des créations originales. Ainsi, on note une forte prédilection pour les finales *-ance/-ence*, très certainement en raison de leur valeur stylistique. On se souviendra en effet de la prédilection des écrivains symbolistes pour la finale *-ance*, qui atténue le sens primitif, le rend plus vague et en approfondit les nuances les plus délicates. Ici, on rencontre ce même raffinement dans *clarifiance, cosmence, égaliance, imanance, linéance, prévenance* et *sculptance*. *Imanance* comporte en outre la particularité d'être un homophone du concept philosophique *immanence*, ressemblance phonétique à valeur évocatrice. Quant à *prévenance*, il s'impose non pas comme néologisme formel, mais plutôt comme néologisme sémantique. Ce produit étant décrit comme «prévenant les effets du vieillissement cutané», il s'agit d'entendre *prévenance* non plus dans son acception commune, mais au même titre que *prévention*.

Par ailleurs, on notera plutôt comme phénomènes isolés les finales en *-alia/-elia*, apparaissant dans *aubelia* et *temporalia*, les terminaisons en *-ix*, de *nutrix* et *transhydrix*, et en *-tude*, de complétude.

Enfin, on soulignera l'occurrence de *Issima* comme nom de produit. La valeur superlative de *-issime* a ici conquis une indépendance formelle, ce qui constitue un fait particulier d'autonomie d'un suffixe.

L'ACRONYMIE

Comme formes propices aux connotations scientifiques, s'imposent également les abréviations. Ce mécanisme acronymique conduit à la production d'énoncés littéralement cryptés. En effet, rares sont les ensembles lettriques dont la motivation est explicitée comme dans *Prévenance au C.P.F.*, C.P.F. pour *collagen protective factor*. Dans la majorité des cas, au contraire, l'unité syntagmatique à l'origine de l'acronyme est inconnue. C'est ainsi que *PPM*, *concept tissulaire A*, *skin life T.P.A.* ou *revitaliseur intensif LTC-LC* gardent leur secret, linguistique s'entend. Quant aux systèmes *HGC* ou *SPE*, n'en parlons pas... À côté des abréviations purement alphabétiques, on en rencontre aussi de type chiffré comme *B 21* ou *MP 24*, à la signification tout aussi obscure. Occasionnellement, des symboles mathématiques s'y ajoutent, comme dans *PA24+*, *jour +* ou *hydra +*. Notons au passage que *PA24+* est le produit de l'abréviation de *Pier Augé*, nom de la marque, et que la présence de 24 peut être mise en lumière par référence à d'autres marques. En effet, on retrouve le nombre 24 dans *hydratation 24* ou *MP 24*. Il fait référence aux vingt-quatre heures du jour, ce dont atteste l'exemple *Hydratation 24, crème qui assure à la peau 24 heures d'hydratation*. Cet univers de signification s'éclaire donc, mais il reste néanmoins que, pour la plupart, les acronymes contribuent à crypter des messages, qui laissent ainsi se développer chez le lecteur une impression de haute technicité.

MOTS-VALISES

Toujours sur le plan de la structuration du lexique, on remarque une abondante production de mots-valises. Il s'agit, rappelons-le, de l'amalgame de plusieurs mots conduisant à une forme unique, par accumulation des composants et, éventuellement, réduction morpho-phonologique. Ce procédé est à la base d'un nombre de formes inédites assez considérable, et il est difficile d'en présenter le relevé exhaustif. On citera pêle-mêle divers éléments qui émaillent le corpus : *sublicrème*, *bronzécran*, *efficure*, *irilyls*, *phytojoba*, *iniscience*, *électelle* ; *biocollasphères*, où *colla* est le moignon de *collagène* ; les produits *draino-paupières*, *nutri-intense*, ou *nutri-réparateur*, exemples dans lesquels le trait d'union est une fois encore présent, comme pour témoigner de la fragilité de l'alliance des termes.

Certains mots-valises sont forgés au départ d'un nom propre, le nom de la marque, et d'un autre mot : *Liéractiv* vient de la marque Liérac, *lumilane* d'Orlane, *galbéor* est la réduction de Décléor et de galbe et *thalgomarine* tronque la marque ThalgaCosmetics. Dans d'autres cas, le mot-valise allie des mots de langues différentes, comme dans *aquasérum* ou *eyesérum*, où l'accent aigu ostensible de *sérum* exclut de le prendre pour le mot latin ou anglais.

En outre, un même mot peut donner lieu à différents mots-valises, et on peut dès lors dégager des ensembles qu'à défaut d'appeler paradigmes, nous nommerons séries. Une série s'est construite sur *arôme*, soit comme premier composant comme dans *aromessences*, soit comme second composant dans *alguaromes*, *circularome* et *dermarome*. On relève aussi la famille *derm* : *amnioderm*, *ecladerm*, *esthéderm*, *stimuderm*, *subladerm*, *repariderm*, *toniderm* et le très redondant *dermaderm*. Une autre série s'est édifiée sur base du terme *élastine*. *Élastine* a fourni *dermastine*, *germastine*, *hydrolastine* et *élastifine*.

Mais le phénomène sans conteste le plus intéressant est la série à laquelle ont donné naissance les incontournables *liposomes*, véritables monuments de la cosmétologie moderne. Sur base de *liposome*, Lancôme a créé *noctosome* et *niosome*, deux dénominations qui, en outre, riment avec *Lancôme*. D'autres marques participent au mouvement général, et on collectionne ainsi *fortisome*, *liftosome*, *microsome*, *phytosome*, *plurisome*, *skinozome* et *thymosomine*. Précisons que *thymosomine* résulte de la contraction de *thymus* et *liposome*, composé auquel s'ajoute l'élément suffixal *-ine* ; les *thymosomines* sont en effet présentées comme des *micro-liposomes aux extraits de thymus*. Ainsi, finalement, dans toutes ces

expressions, seule la séquence /zom/ subsiste après troncation de *liposome*. À la lecture de ces mots-valises et mots composés, le lecteur comprendra ou non la référence à *liposome* selon sa connaissance de ce lexique spécifique, ou selon qu'il se reporte au contexte linguistique immédiat du mode d'emploi ou de la publicité.

ISOTOPIES

Sur le conditionnement figure généralement la présentation d'une ou plusieurs caractéristiques attribuées au produit cosmétique. Ainsi, le corpus foisonne en expansions du type *crème intensive*, *soin fondamental* ou *sérum vitalisant*. Les mots attribuant des qualités aux produits évoquent certains types de référents, certains domaines de réalité. À ce titre, on parlera de réseaux isotopiques, comme si l'ensemble de corpus constituait un texte...

Premièrement, le critère commun à une série de qualités est de véhiculer l'idée d'excellence, de degré le plus haut. Dans cette isotopie «perfection», on relève par exemple les expressions: *embellisseur extrême*, *concentré extrême*, *restructurant* (ou) *soin total*, *hydratation absolue*, *hydratation optimale*, *hydratation avancée*, *haute hydratation*, *concentré complet*, *crème* (ou) *soin intensif/ve*, *pure réponse*. D'autre part, l'idée de «nécessité» est présente dans *soin* (ou) *crème fondamental/e*, *lotion vitale*, *revitalisant essentiel*, *activateur* (ou) *émulsion essentiel/le*.

Par ailleurs, le produit est rarement présenté comme une crème ou un lait, mais plutôt comme un *soin*, un *système*, un *principe*, un *complexe*: *complexe reprogrammateur d'hydratation*, *complexe relaxant*, *complexe liposomes*, *soin générateur d'hydratation*, *soin de nuit au collagène greffé*, *soin synergique*, *principe régulateur*, *principe anti-temps*, *système anti-âge*, *système rénovateur de nuit*, etc.

Très brièvement: le nom du produit en tant que tel. On l'a vu, le nom est souvent forgé de toutes pièces; mais outre ces néologismes, les concepteurs puisent également parmi les mots de la langue. Certains mots rares et raffinés sont revitalisés: *précellence*, *caryatides*, *iridescence*. D'autres s'inscrivent dans l'isotopie «science»: *exponentiel*, *métabolite A*, *vecteur d'énergie jeunesse*, *binômes*, *anagenèse*, *analogic*, *hydrologic*. Enfin, de nombreux termes portent la lutte contre le vieillissement: *résistance*, *restructure*, *médiation*, *adaptation*, *capture*, *radical*, *stratégie jeunesse*, *stratagem*, *prévention active*, *compétence*, *performance*, *super défi*.

Il me reste à souligner combien cet univers du discours est le témoin de son époque. Pour mesurer jusqu'à quel point la *crème aux hydrocapteurs biovégétaux* ou le *gel aéromousse fraîcheur* sont actuels, il suffit peut-être de se remémorer qu'en 1904, Guerlain créait une crème pour le visage, qu'il a appelée alors *Secret de bonne femme*. L'époque n'était pas encore aux *accélérateurs de réparation cellulaire*...

CATHERINE DEGAUQUIER

Université de Mons-Hainaut, Mons, Belgique

Notes

1. Expression empruntée à Jean-Noël Kapferer (voir Kapferer et Thoenig 1989).

RÉFÉRENCES

- BARDIN, Laurence (1975) : *Les mécanismes idéologiques de la publicité*, Paris, Delarge.
- BASTUJI, Jacqueline (1974) : «Aspects de la néologie sémantique», *Langages*, n° 36, pp. 6-19.
- BASTUJI, Jacqueline (1978) : «Les théories sur le vocabulaire : éléments pour une synthèse», *Pratiques*, n° 20, pp. 75-91.
- BECHADE, Hervé-D. (1992) : *Phonétique et morphologie du français contemporain*, Paris, Presses universitaires de France.
- CORBEIL, Jean-Claude (1971) : «Aspects du problème néologique», *La banque des mots*, II, Paris, CILF, pp. 123-136.
- DUBOIS, Jean et Claude DUBOIS (1971) : *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.
- DUPRIEZ, Bernard (1980) : *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, Union générale d'édition.
- GUILBERT, Louis (1971) : «La néologie scientifique et technique», *La banque des mots*, II, Paris, CILF, pp. 46-54.
- GUILBERT, Louis (1975) : *La créativité lexicale*, Paris, Larousse Université.
- GUIRAUD, Pierre (1971) : «Néologismes littéraires», *La banque des mots*, I, Paris, CILF, pp. 23-28.
- KAPFERER, Jean-Noël et Jean-Claude THOENIG (dir.) (1989) : *La marque*, Paris, McGraw-Hill.
- MORIER, Henri (1981) : *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- VERDELHAN-BOURGADE, Michèle (1991) : «Procédés sémantiques et lexicaux en français branché», *Langue française*, n° 90, pp. 65-79.